

Communiqué de presse relatif au Congrès annuel d'EXPERTsuisse
Berne, 25 septembre 2019 – délai de blocage 16 h

Les nouveaux plans de l'OCDE concernant l'imposition des entreprises mettent la Suisse sous pression: il en résulterait des pertes fiscales pour la Confédération, les cantons et les communes

Les lois fiscales cantonales sont actuellement en cours d'adaptation suite à la réforme de la fiscalité des entreprises. Or l'OCDE a d'autres exigences. Qu'est-ce que cela implique pour la Suisse? Lors de son congrès annuel, EXPERTsuisse s'est entretenue avec des experts sur la stratégie que devrait suivre la Suisse. Bilan: la Suisse doit représenter ses intérêts au niveau international de manière efficace et en temps voulu.

Avec pour thème « *Fiscalité et gouvernance à l'ère numérique* », le Congrès annuel d'EXPERTsuisse a eu lieu aujourd'hui au Kursaal de Berne, accueillant plus de 700 participants. Peter Ritter, le président de l'Association, a souligné que le sujet de la fiscalité n'a pas été choisi au hasard: «Nous utilisons notre expertise afin d'attirer l'attention sur un débat international fortement sous-estimé.» Dans son message, Guy Parmelin, conseil fédéral et ministre de l'Économie, a salué le rôle que joue l'Association pour l'intérêt public.

Concrètement, il s'agit des plans de l'OCDE visant à redéfinir la répartition mondiale des impôts sur les sociétés. Les éventuelles pertes fiscales auraient des conséquences considérables pour la Confédération, mais aussi pour les cantons et les communes. En tant que personne-clé pour la Suisse dans le cadre de ces négociations, Daniela Stoffel, secrétaire d'État aux questions financières internationales, a tenu un exposé. Elle y a montré que l'OCDE suit un calendrier ambitieux et que la Suisse pourrait être rapidement confrontées à des exigences concrètes. Sous la modération de Patrizia Laeri, le conseiller aux États PDC Erich Ettl et la conseillère nationale PS Mattea Meyer ont débattu de la façon dont la Suisse doit se présenter face à l'OCDE.

Modernisation de la loi sur le travail – un projet largement soutenu

L'Association a pris connaissance avec satisfaction de l'évolution de la loi sur le travail. La semaine dernière, le Conseil des États a décidé d'enterrer l'initiative parlementaire Keller-Sutter sur la libéralisation de la saisie du temps de travail et de se concentrer sur l'initiative parlementaire Graber. Cette dernière légaliserait des formes de travail éprouvées pour les supérieurs et spécialistes jouissant d'une autonomie au moyen d'un modèle de temps de travail annuel à part, associé à une protection renforcée de la santé. EXPERTsuisse salue donc cette décision.

Ce projet offrirait une base juridique à des formes de travail éprouvées pour les supérieurs et spécialistes jouissant d'une autonomie. Il permettrait aussi de mieux concilier vie privée et vie professionnelle. Un monde du travail moderne nécessite une loi sur le travail elle-même moderne, et les entreprises ont besoin de collaborateurs en bonne santé. Un débat entre le conseiller aux États PDC Konrad Graber, auteur de l'initiative parlementaire, et le conseiller aux États PS Daniel Jositsch, président de la Société des employés de commerce, a montré qu'avec « la plateforme – Employés Suisse », d'importantes associations d'employés soutiennent la proposition du conseiller aux États Graber. D'après le Conseiller aux États Daniel Jositsch, une protection améliorée de la santé apporterait une valeur ajoutée aux employés.

EXPERTsuisse soutient les travaux relatifs à la modernisation de la loi sur le travail depuis le début.

Contact

EXPERTsuisse

Marius Klauser

Directeur et CEO

Stauffacherstrasse 1

8004 Zurich

marius.klauser@expertsuisse.ch

Téléphone: +41 79 604 20 69

EXPERTsuisse – Association suisse des experts en audit, fiscalité et fiduciaire

Dans le cadre de la défense des intérêts politiques, EXPERTsuisse – l'association suisse des experts en audit, fiscalité et fiduciaire – s'engage activement en faveur de ses quelque 9000 membres individuels et plus de 800 entreprises membres (employant environ 18 000 collaborateurs), ainsi qu'en faveur d'une place économique suisse forte. Une grande partie de l'économie suisse bénéficie des services proposés par les entreprises membres d'EXPERTsuisse.

EXPERTsuisse soutient et représente ses experts au bénéfice d'un diplôme fédéral. Depuis plus de 90 ans, elle assume sa responsabilité vis-à-vis de l'économie, de la société et de la politique.

www.expertsuisse.ch – engagés et responsables.